

Dossier de Presse



Angers
Loire
habitat

INAUGURATION

Résidence étudiante Louis Magne

63 boulevard Jean Moulin - Angers

Samedi 2 décembre 2017 à 11h



Dans le cadre de son plan de développement, l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM) a ouvert de nouvelles formations technologiques allant du bac au doctorat. Le nombre d'étudiants accueilli va ainsi augmenter, passant de 700 cette année à 880 en 2020.

La Fondation des Arts et Métiers a décidé d'accompagner ce développement en faisant construire une nouvelle résidence universitaire de 130 logements, sur le Plateau des Capucins, pour assurer l'hébergement de 150 nouveaux étudiants. La Fondation a acheté le terrain et a confié à Angers Loire habitat un droit à construire. L'Office est ainsi devenu Maître d'ouvrage de cette nouvelle résidence.

• LOUIS MAGNE : UNE RÉSIDENCE RÉPONDANT AUX BESOINS DES ÉTUDIANTS

La résidence Louis Magne a accueilli ses premiers étudiants en août 2017 en vue de la rentrée universitaire 2017-2018. Il a fallu près de 2 ans de travaux pour que la résidence, imaginée par l'atelier Frédéric Rolland & associés, sorte de terre. Avec ce projet, ce sont 130 chambres meublées qui ont vu le jour dont :

- 102 studios de 18 m²
- 8 studios de 20 m² adaptés aux personnes en situation de handicap
- 20 types 2, appelés duos, de 30 m² permettant la colocation.

La résidence Louis Magne offre aussi différents services aux étudiants :

- une salle d'étude à chaque étage avec connexion internet
- un local laverie en rez-de-chaussée
- 50 places de stationnement
- 2 locaux vélos pouvant accueillir jusqu'à 150 vélos

- une loge pour l'agent de proximité d'Angers Loire habitat, interlocuteur privilégié des étudiants pour toutes les questions liées à la vie de la résidence.

Le loyer moyen des studios s'élève à 300 € charges comprises. Les types 2 ont un loyer moyen à 500 € charges comprises.

Si la majorité des locataires de la résidence est issue de l'ENSAM, des étudiants d'autres campus angevins ont également rejoint la résidence : l'ESEO, la faculté de médecine, le lycée Jean Moulin...

Pourquoi le nom de Louis Magne ?

Louis Magne est un ancien élève de l'ENSAM Angers de la promotion 1930. Aujourd'hui installé aux Etats-Unis, il a créé une bourse d'études à destination des élèves des Arts et Métiers pour leur permettre de venir étudier dans des universités américaines. Il a également contribué à l'acquisition du terrain sur lequel la résidence a été construite.

• PREMIÈRE RÉSIDENCE ÉTUDIANTE GÉRÉE PAR ANGERS LOIRE HABITAT

Angers Loire habitat est déjà propriétaire de plusieurs résidences étudiantes. Cependant, la résidence Louis Magne est la première à être gérée pleinement par l'Office. Cette nouvelle mission comprend :

- la promotion de la résidence auprès des étudiants
- la constitution des demandes de logement
- la gestion quotidienne de la résidence.



• UN BÂTIMENT DE NIVEAU PASSIF

Cette résidence à l'architecture contemporaine répond aux exigences «bâtiment passif». L'accent a ainsi été mis sur le bio-climatisme et la sur-isolation du bâtiment pour minimiser les besoins de chauffage. Pour permettre une meilleure protection contre les rayonnements du soleil en période estivale, une partie de la façade est revêtue d'un bardage en inox réfléchissant.

• FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

Emprunts :

La Caisse des Dépôts : 3 700 000 €

Le Crédit Agricole : 727 000 €

Subventions :

Région Pays de la Loire : 1 177 000 €

Angers Loire Métropole : 157 000 €

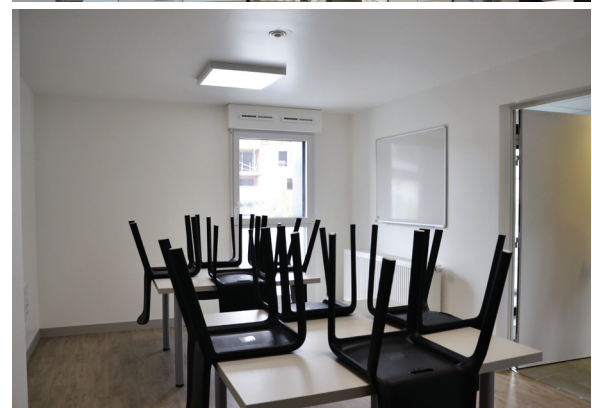
Fonds propres :

Angers Loire habitat : 712 000 €

Acquisition du terrain :

Fondation Arts et Métiers : 886 000 €

Le coût global de l'opération est de 7 359 000 €.



En plein cœur du quartier des Hauts de St Aubin, la résidence étudiante Louis Magne se situe à deux pas d'un arrêt de tramway permettant de rejoindre le centre-ville d'Angers en moins de 10 minutes.

LA FONDATION DES ARTS ET MÉTIERS

La Fondation reçoit principalement des dons et legs d'anciens élèves, de sociétés mécènes et de particuliers qui lui permettent de poursuivre ses actions d'intérêt général.

La Fondation Arts et Métiers accompagne les meilleurs talents vers la réussite sociale du lycée aux Ecoles d'Ingénieurs en finançant les études des plus méritants de milieu modeste et en développant un hébergement de qualité pour les accueillir sur les huit campus Arts et Métiers du territoire national.

Son action est également orientée vers l'amélioration de la qualité et des moyens d'enseignement et de recherche pour le développement et la création de nos entreprises dans nos régions.

ANGERS LOIRE HABITAT EN QUELQUES CHIFFRES

L'Office Public de l'Habitat rattaché depuis janvier 2012 à Angers Loire Métropole gère près de **13 600 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX** sur **19 COMMUNES**.

L'office propose des logements en location et en accession, des logements familiaux, des logements dédiés aux seniors et aux étudiants mais également des locaux d'activité.

50M€ SONT INVESTIS CHAQUE ANNÉE en travaux de maintenance et de construction.

INFORMATIONS RENSEIGNEMENTS

Caroline Pavlovic,
Directrice de la communication
Angers Loire habitat
T 02 41 23 57 56

Gilbert Paulezec,
Ambassadeur régional de la
Fondation des Arts et Métiers
T 06 75 12 75 29

Développons l'équilibre de nos territoires.



www.angers-loire-habitat.fr